De: Mike Gerard [Mike\_Gerard@bluewin.ch]
Envoyé: dimanche, 19. septembre 2010 10:28

À: CALAME Boris; MOUNIER Marc; claude piotton; DEILLON Robert; DEVAUD Jean-Marc;

ETTER Claude; GINI Antoine; HELFER Pascal; HOCHSTRASSER Pascal;

HARAMBALOF Ivan; THEVENAZ Jean Marc; KARR Jean Michel; LEVENTAL Mario; MALEK ASGHAR Patrick; WUTHRICH Roger; GOBBI Serge; WERMELINGER Simon; VERNIER; VERSOIX; ROCHAT Yvan; COMTE Jean-Marc; SCHENA Ermanno; DUTY

Pierre Etienne; BEFFA Robert

Cc: Comité ARAG

Objet: Le procès-verbal de la 71ème séance de la CCLNTA

Messieurs les membres de la CCLNTA,

Le représentant de l'ARAG, Monsieur Piotton, m'a transmis une copie du procès-verbal provisoire de la 71e séance de la CCLNTA, séance à laquelle je l'ai remplacé. En lisant ce document, un lecteur pourrait considérer que je n'avais pas fait beaucoup de contributions au débat. Afin de corriger cette idée trompeuse, je vous saurais gré d'ajouter au document certaines de mes remarques les plus importantes.

En début de séance, Monsieur Deillon a donné des chiffres sur les vols de nuit, en déclarant qu'il n'y en a eu qu'un nombre relativement restreint. Je l'ai indiqué que nos (l'ARAG) chiffres pour le début de juin ont montré une augmentation considérable (une augmentation qui a continué pendant un été très problématique et qui a fourni aux médias beaucoup de sujets de discussion!).

Pendant la discussion qui a suivi la présentation de Monsieur Nossent, et tout en le félicitant pour la qualité technique de sa présentation, j'ai exprimé ma grande déception de ne pas avoir pu entendre des détails sur les retards à la fin de la journée. J'ai clairement dit que le gros des retards , en particulier ceux après minuit, fut des retours des avions de la compagnie easyJet Suisse. J'ai également exprimé mon opinion que les horaires pour l'ensemble des vols easyJet Suisse en été sont beaucoup trop optimiste (un fait confirme en juillet, un mois pour lequel easyJet refuse même de publier des chiffres!). En réponse, Monsieur Deillon a dit que ces horaires sont établis par la maison mère en Angleterre.

J'ai également fait référence à l'avion de réserve d'easyJet Suisse, mentionné dans la soumission CRINEN de l'aéroport, envoyée à l'OFAC à la fin mars 2010, en disant que le système d'identification de tous les mouvements à l'aéroport ne donnait aucune évidence d'un tel avion de réserve. Quand j'ai demandé où se trouve cet avion mystère, Monsieur Deillon a répondu « probablement à Basle ».

A la fin de la séance, j'ai formellement demandé à Monsieur Deillon d'envoyer une copie du rapport pour le mois de juin, qu'il a dû envoyer à l'OFAC, aux membres de la CCLNTA. Ce rapport a dû expliquer les raisons qui ont permis à l'aéroport d'octroyer des dérogations pour quatre mouvements commerciaux après 0h30, pour lesquels il n'est pas évident de trouver une raison « extraordinaire et imprévisible ». Monsieur Deillon a répondu qu'il réfléchirait à cette demande.

Pour terminer, je vous demande de clarifier au plus vite votre position en ce qui concerne la publication des procès-verbaux de la CCLNTA sur la toile (soit le site de l'aéroport, soit le site de l'ARAG).

Mike Gerard Full-time pensioner. Webmaster forwww.aragge.ch

My blog of Aviation Ancedotes is http://aviationanecdotes.blog.tdg.ch